



© Ville de Versailles - Pierrick Daal



VERSAILLES

Quartier Gally

Dossier
de presse
Octobre 2026

un nouvel éco-quartier prend vie à Versailles





Vue aérienne de la pointe nord du Quartier Gally - septembre 2026 © Pierrick Daul - Ville de Versailles

Un nouvel éco-quartier prend vie à Versailles

Le quartier Gally est une opération exceptionnelle par bien des aspects. Sa proximité tout d'abord avec le Château de Versailles. Un atout essentiel, mais aussi facteur de contraintes, notamment une stricte obligation de non-visibilité depuis le parc du château. Lorsque le ministère de la Défense prit la décision de vendre cette ancienne caserne d'une vingtaine d'hectares, recouverte pour plus de la moitié de sa surface de hangars ; celle-ci était devenue une friche après la cessation des activités militaires. Je pris alors la décision, en 2008, afin d'éviter une opération immobilière qui aurait été mal maîtrisée, de la préempter pour la ville, via un portage par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

Un long processus allait s'engager commençant par une négociation avec les associations du patrimoine légitimement inquiétées par cette urbanisation très proche du château. Une fois résolu cette question, après avoir commandé une première étude paysagère qui permit à la ville de lancer un appel d'offre posant un cadre strict, nous avons choisi, à l'unanimité du Jury, le projet porté par l'aménageur Icade.

Je tiens à souligner la qualité de l'étroit et assez exceptionnel travail collaboratif qui a depuis été mené entre la ville de Versailles, Icade et l'Architecte des Bâtiments de France, madame Bénédicte Lorenzetto. Tant sur le plan architectural que paysager, ce quartier se veut un démonstrateur d'une vision globale d'un nouveau quartier intégrant une exigence environnementale, d'accessibilité, de convivialité et d'homogénéité esthétique.

Je veux remercier pour leur fort engagement, les 12 agences d'architecture qui ont participé à ce projet, toutes choisies avec soin, coordonnées par l'architecte Adrien Lambert ainsi que l'agence de Michel Desvigne pour le paysage. Je souhaite également rendre hommage au travail d'accompagnement précieux de l'agence « Une Fabrique de la Ville » (Jean Louis Subileau, Guillaume Hébert) ainsi qu'à celui des directions : des grands projets, spécialement à la manœuvre sur ce dossier (Nathalie d'Estienne d'Orves et Alice Quadrado), de l'urbanisme de l'architecture et du foncier, des services techniques et de la communication de la ville de Versailles. Je remercie également nos partenaires arrivés en cours de route sur proposition de la ville de Versailles : Huttopia, les fermes de Gally et la Foncière Ruimy qui ont apporté une aide précieuse à la qualité de l'opération.

Ce quartier, inspiré du modèle de la cité-jardin prend désormais vie avec 450 habitants dans 180 logements. Il comprend 13 hectares d'espaces publics intégrant vergers, boisements et allées plantées qui en font un lieu de promenade et de loisir, une école de 39 élèves, une crèche Montessori de 24 berceaux, un hôtel convivial tourné vers la nature. 2 400 arbres ont été plantés à ce jour et 3 100 à terme.

Illustrant ainsi parfaitement les concepts développés dans les trois biennales d'architecture de la Région Île-de-France initiées par la ville de Versailles, je suis heureux que ce nouveau quartier, après bien des efforts partagés, soit un exemple de l'équilibre possible entre urbanisme et paysage.

Versailles, ville nature. Une stratégie urbaine plus que jamais d'actualité. Notre bataille au quotidien.

François de Mazières,
Maire de Versailles,
Président de Versailles Grand Parc,
Ancien président de la Cité de l'architecture et du Patrimoine.

Un projet urbain ambitieux, novateur et fidèle à la tradition architecturale de Versailles

Lorsque la Ville de Versailles a confié à Icade l'aménagement du nouveau quartier Gally, nous avons immédiatement mesuré la responsabilité de notre mission. Situé aux portes du domaine du Château, ce site bénéficie d'un environnement exceptionnel. Notre engagement a été de concevoir un projet urbain à la hauteur de ce lieu : ambitieux, novateur et fidèle à la tradition architecturale de Versailles. Ce défi est aujourd'hui devenu une réalité.

Sur ce site, Icade est intervenue à double titre :

- *En tant qu'aménageur, dans le cadre du traité de concession signé avec la Ville, nos équipes ont conçu et réalisé les espaces ainsi que les équipements publics.*
- *En tant que promoteur, nous avons construit la majorité des programmes immobiliers qui font battre le cœur de ce nouveau morceau de ville.*

Notre ambition était de redonner vie à l'ancienne caserne militaire Pion et de lui écrire une nouvelle histoire. Nous avons fait le choix de préserver une partie du patrimoine existant pour y installer une halle gourmande et une salle de quartier. Ce cadre de vie, désormais pleinement opérationnel, intègre une crèche, une boulangerie, une école, ainsi que l'hôtel-café « Le Bout du Parc ». Grâce aux infrastructures de transport, les habitants profitent d'un quotidien connecté, à la fois proche du centre-ville et ouvert sur le Parc voisin.

Le quartier s'inscrit en parfaite continuité avec le site historique du Château. Pour pré-server les perspectives visuelles, les constructions, conçues par de grands cabinets d'architecture, ne dépassent pas deux étages. L'environnement occupe une place centrale : la biodiversité locale est protégée à travers le déploiement de trames vertes et noires et la création d'une mare pour les amphibiens. L'esthétique et l'harmonie ont dicté nos choix pour respecter pleinement l'identité versaillaise.

Les équipes d'Icade ont mobilisé toutes leurs expertises pour livrer des logements à faible empreinte carbone, bâtis avec des matériaux durables et garants d'un confort thermique optimal en toute saison. C'est cette triple exigence, patrimoniale, urbaine et environnementale, qui a guidé notre action. Elle illustre parfaitement le savoir-faire d'Icade pour bâtir la ville durable de demain.

Nicolas Joly,
Directeur général Icade



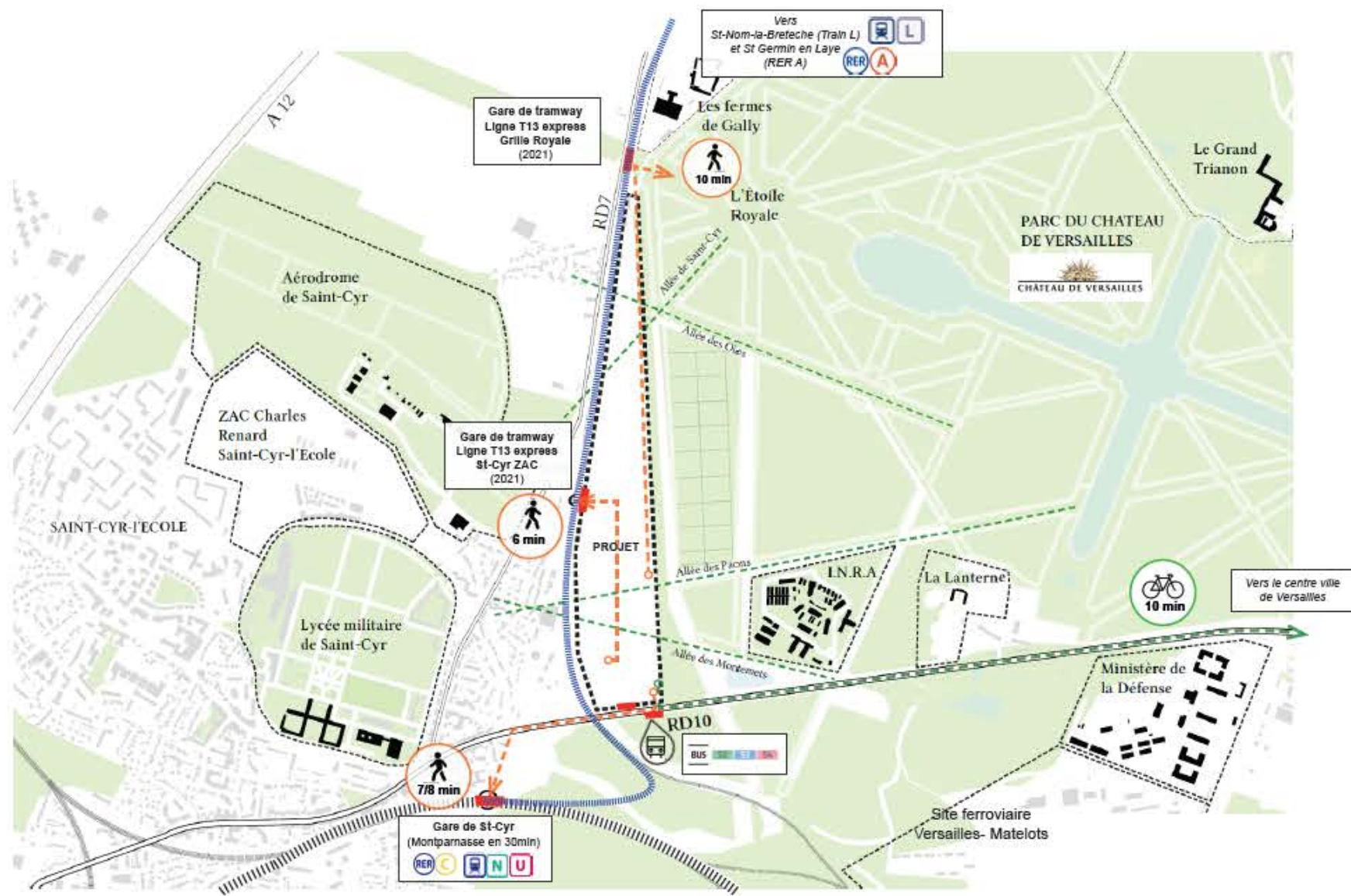
UN NOUVEAU QUARTIER ENTRE LE DOMAINE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES ET SAINT-CYR L'ÉCOLE

Ce quartier est situé entre le domaine du Château et Saint-Cyr-l'École, à 6 minutes de l'arrêt « Les Portes de Saint-Cyr » de la ligne de tram 13, à 7 minutes de la Gare de Saint-Cyr et à 10 minutes de l'Étoile Royale.

Cette ancienne emprise militaire de 19.5 hectares préserve un **cadre patrimonial exceptionnel**. Ce projet fait suite à une consultation d'opérateurs menée avec le concours de l'agence

Une Fabrique de la Ville (Jean-Louis Subileau, Guillaume Hébert) sur un plan défini par le paysagiste Michel Desvigne et remportée par Icade Aménagement.

Ce quartier du 21^e siècle, dans la tradition de la cité-jardin, est aéré, végétalisé, contemporain et de faible hauteur. Il respecte l'impératif de non-visibilité depuis le parc du château.



UNE CITÉ - JARDIN

Le quartier Gally reconstitue de larges emprises plantées en lieu et place de l'ancienne caserne. L'ambition initiale de désartificialisation de la friche militaire se traduit aujourd'hui par une augmentation d'environ 2 hectares de la surface de pleine terre, passée de 10 à 12 hectares. Une irrigation généreuse est permise par la gestion alternative et intégrée des eaux pluviales sur site. Les espaces publics, aux formes variées (verger, bois, plaine, allée plantée, bosquet...) et aux usages d'intensité graduée occupent 13 hectares soient plus de 2/3 du site.

Une gamme complète de logements donne au projet toute la diversité et la qualité d'un habitat urbain : maisons de ville, maisons jumelées, logements individuels superposés et petits immeubles collectifs. Implantés dans un environnement paysager, les logements bénéficient d'espaces extérieurs privatifs et de vues ouvertes sur le cadre naturel environnant, apportant lumière.

Au total, 48 600 m² de surface de plancher seront réalisés, dont 40 000 m² résidentiels pour environ 570 logements, soit environ 1500 habitants. Aujourd'hui 450 habitants y résident déjà.

La mixité résidentielle constitue l'un des fondements du projet. Le quartier comprend ainsi 305 logements en accession à la propriété, 99 logements intermédiaires gérés par les bailleurs et foncières in'li, Vilogia, Tonus et Séquens, ainsi que 173 logements sociaux (30% des logements). Parmi ces derniers, figure notamment une résidence de 57 logements gérée par l'association Nouvelle Étoile, dédiée à l'accueil de femmes isolées et 107 logements locatifs sociaux réalisés par le Groupe Immobilière 3F.

Les logements proposés répondent à une grande diversité de besoins, avec des typologies allant du T1 au T6, avec environ 30% de T1 et T2, 40% de logements T3 et 30% de logements du T4 au T6. Cette variété permet d'accueillir aussi bien des étudiants et jeunes actifs que des familles ou des seniors.

Grâce à cet équilibre entre accession, logements intermédiaires, logements sociaux et résidences spécifiques, le quartier de Gally favorise la coexistence d'habitants aux parcours et aux situations multiples. Cette diversité contribue à faire émerger un quartier vivant, inclusif et intergénérationnel, fidèle aux ambitions portées par l'éco-quartier Gally.

Le quartier de Gally s'inscrit dans la continuité du paysage versaillais en conciliant préservation du patrimoine et architecture contemporaine. Les différents lots ont été conçus autour d'une écriture sobre et harmonieuse, inspirée des formes urbaines traditionnelles tout en répondant aux usages d'aujourd'hui. Les bâtiments s'intègrent naturellement dans leur environnement grâce au choix des matériaux (pierre, brique, bois, pour une plus grande pérennité) et à une place importante accordée aux espaces verts, aussi bien dans l'espace public que dans les cœurs des îlots privés. Cette attention portée au cadre de vie permet de créer un quartier où la nature occupe une place centrale et participe pleinement à l'identité du projet.

Adrien Lambert (Agence Lambert Lénack) est architecte coordinateur du quartier de Gally. Treize architectes et paysagiste concepteur, de renommée nationale et internationale ont été choisis pour participer à la réalisation de ce quartier : Manuel Aires Mateus, Vincent Parreira, Sergison Bates, Inessa Hansch, Serge Joly, Jean-Christophe Quinton, Carl Fredrik Svenstedt, Atelier Martel (Stéphane Cachat, Marc Chassin et Laurent Noël), Raphaël Gabrion, Guillaume Ramillien, William Wilmotte, Adrien Lambert, Michel Desvigne.

La conception architecturale et paysagère de chaque phase du projet a été coordonnée par Icade Aménagement avec le maire François de Mazières et les équipes de la ville, son AMO, l'architecte coordonnateur, le paysagiste ainsi que les concepteurs afin d'assurer une intégration harmonieuse dans le paysage versaillais et de respecter les exigences patrimoniales, esthétiques et environnemental. Pendant l'ensemble de ces phases de conception et de réalisation, l'Architecte des Bâtiments de France – Bénédicte Lorenzetto, a été très présente pour veiller au bon respect des enjeux patrimoniaux. Cette approche collaborative favorise un développement urbain innovant, soucieux du cadre de vie et de la durabilité des ouvrages créés.

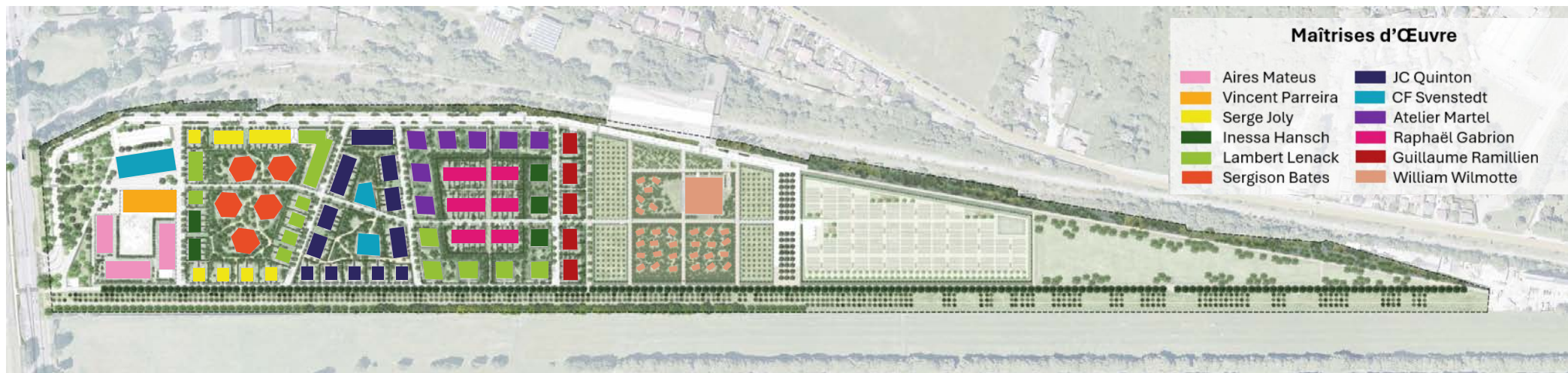


Schéma de répartition des architectes concepteurs et paysagiste dans la réalisation des ouvrages du Quartier Gally, Source : Ville de Versailles

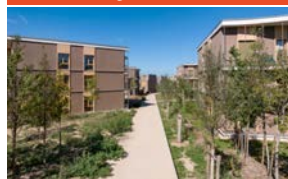
Paysage - Michel Desvigne paysagiste



Aires Mateus



Sergison Bates



Jean-Christophe Quinton



Inessa Hansch



Guillaume Ramillien



William Wilmotte



Vincent Parreira (Groupe scolaire)



Inessa Hansch



Carl Fredrik Svenstedt



Atelier Martel



Serge Joly



Raphaël Gabrion



Lambert Lenack



Lambert Lenack



Les logements de la première phase (lots A4, B1 et B2) sont pour parties déjà livrés, depuis décembre 2025, ou en cours de finition pour être livrés d'ici fin 2026. Ceux de la deuxième phase (lots C1 et C2) pour des livraisons échelonnées entre le dernier trimestre 2026 et le premier trimestre 2027. La troisième et dernière phase (lots D1, D2, E1, E2) est en travaux depuis peu pour 73 logements portés par le groupe 3F. Icade Promotion a lancé la commercialisation de 41 logements individuels superposés fin mai.

L'aperçu suivant permet de visualiser le degré d'avancement des travaux ainsi que leur écriture architecturale.



© Ville de Versailles / Pierrick Daul

Logements collectifs - Sergisson Bates



© Nicolas Borel

Logements collectifs - Aires Mateus



© Nicolas Borel

Maison Inessa Hansch



© Nicolas Borel

Maisons jumelées - Serge Joly



© Nicolas Borel

Maisons de ville - Adrien Lambert



Dans une démarche de mixité programmatique permettant une offre complète aux futurs habitants du quartier Gally, des commerces et des activités sont aussi projetés, notamment :

Un café-hôtel « Le Bout du Parc »

Pour inscrire l'hôtel dans la nature, Huttopia s'est appuyé sur l'expertise de William Wilmotte et du paysagiste Michel Desvigne. Au cœur de 2 hectares de belle nature, il offre des lieux de vie et d'hébergement diversifiés avec 1 grande terrasse extérieure, 23 chambres, 12 dortoirs, et 30 chalets en bois conçus spécifiquement pour le site, disséminés dans des bosquets boisés, portant une capacité d'accueil totale à 218 couchages. Le café-hôtel dispose d'un espace de restauration de 115 places assises, ouvert au grand public et habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale et de 3 salles de séminaires.

Conçu dans une démarche écoresponsable, l'établissement bénéficie d'une isolation optimisée et est raccordé au réseau de chauffage urbain de l'écoquartier Gally.

Le café-hôtel Le Bout du Parc, exploité par Hoscar, filiale d'Huttopia a été inauguré le 28 mai 2024 et mis à disposition des équipes de Paris 2024 et des grooms pour les épreuves équestres.



Hôtel Le Bout du Parc – William Wilmotte (WW Architecture), Huttopia, Source : Ville de Versailles



© Nicolas Borel

10 Logements collectifs - Sergison Bates



© Nicolas Borel

Café Hôtel - William Wilmotte



© Nicolas Borel

Logements collectifs - Carl-Fredrik Svenstedt



Résidence sociale Nouvelle Étoile - Lambert Lenack

© Xavier-Alexandre Pons / OShot / Icade



Logements collectifs - Manuel Aires Mateus

© Nicolas Borel



Logements collectifs - Sergison Bates

© Ville de Versailles / Pierrick Daul

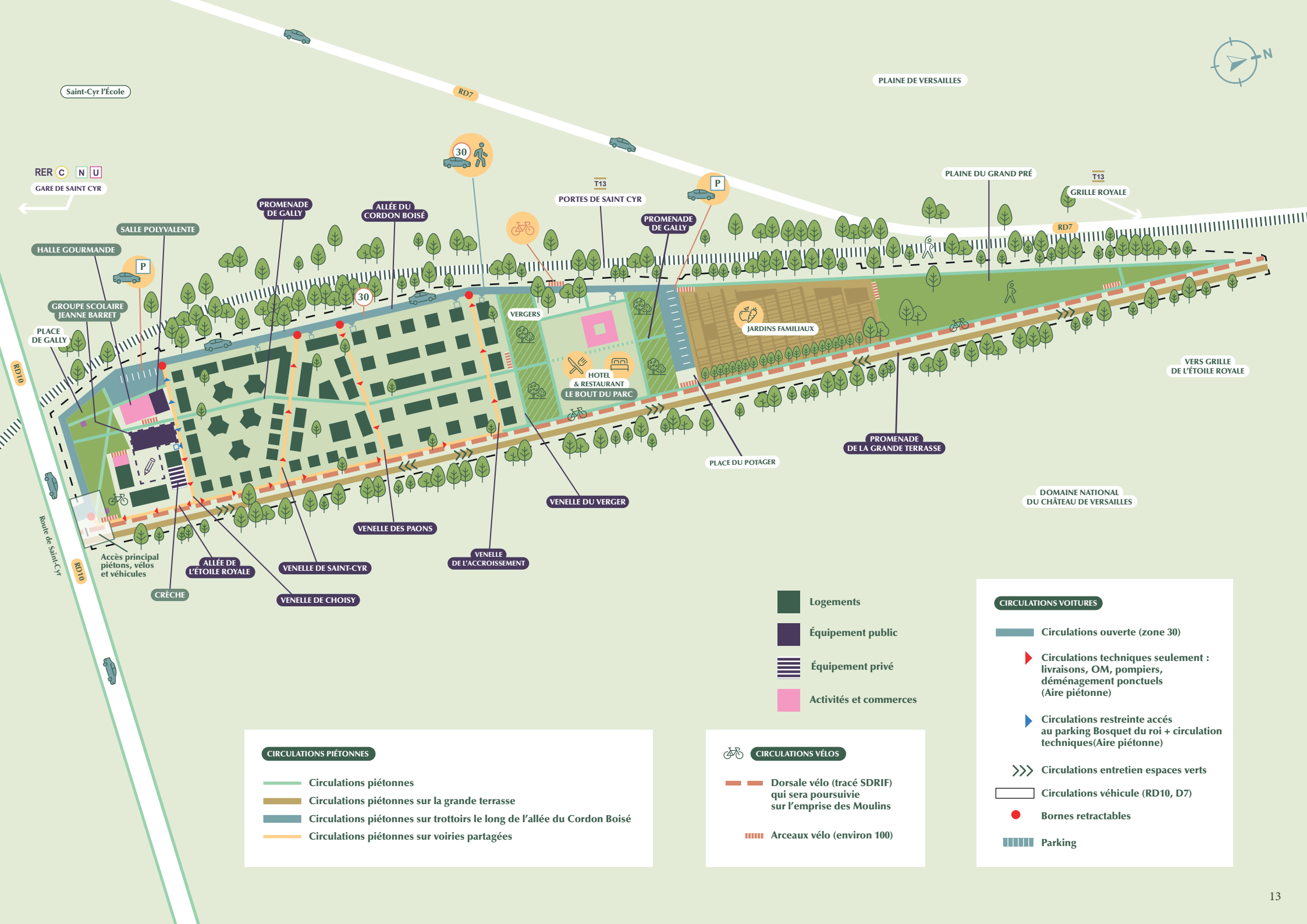
La Halle 57

Le bâtiment de la Halle 57 fait aujourd'hui l'objet d'une transformation portée par la SCI Ruimy et Carl Fredrik Svenstedt Architecte. L'achèvement des travaux est prévu en 2028. Ce bâtiment emblématique accueillera une Halle Gourmande combinant convivialité et dynamisme local avec des commerces de proximité qualitatifs sur l'ensemble du rez-de-chaussée, tandis que l'étage offrira un restaurant et un espace co-working.

En sous-sol, une salle de quartier viendra compléter l'offre en équipements destinée aux habitants. D'une surface de 540 m², elle pourra accueillir jusqu'à 170 personnes.

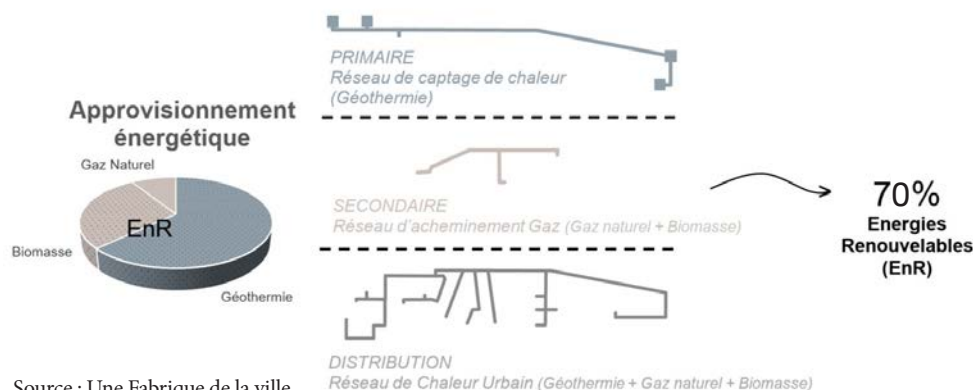
Véritable cœur de vie du quartier, la Halle répondra aux besoins des habitants en commerce de proximité et complètera autour de la place de Gally un espace animé et accueillant.





UN CONCEPT NOVATEUR

Cet éco-quartier a été conçu pour assurer une harmonie entre ses habitants et leur cadre paysager. Pour cela, dès sa conception, il a intégré des concepts novateurs et respectueux de l'environnement afin de bâtir un cadre de vie sain et durable. Le quartier bénéficie d'un **système de géothermie** de surface assurant plus de 60% des besoins en énergie via une boucle d'eau tempérée. Ce dispositif est complété par une centrale biomasse couvrant près de 30% des besoins, un apport en gaz naturel (9% des besoins) et des pompes à chaleur dédiées aux maisons de ville. Ceci contribue à ce que 70% de l'énergie utilisée dans le quartier provienne de sources renouvelables, témoignant ainsi de l'engagement concret du projet en faveur de la transition énergétique.



Source : Une Fabrique de la ville

Pour préserver et enrichir la biodiversité, un inventaire écologique a été réalisé, accompagné de la récolte de graines locales avant le démarrage des travaux et la constitution d'hibernaculums pour la protection de la petite faune pendant le chantier. Un suivi régulier est assuré tout au long du chantier, pour garantir la conservation des espèces endémiques et pérenniser le développement des espèces nouvelles détectées. La présence d'amphibiens en plusieurs points du site est constatée depuis le début du chantier et a conduit à la constitution d'une mare spécifiquement aménagée pour favoriser leur accueil et leur préservation à long terme. La réussite de ce projet atteste de la création d'un milieu propice au développement de la faune.

La création d'une trame noire le long de la Grande Terrasse protège la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse et les perméabilités entre parcelles permettent au hériçon d'Europe de se déplacer.

Des nichoirs seront installés dans le quartier, tant dans les espaces publics que dans certains équipements et bâtiments de logements, afin d'offrir des habitats à l'avifaune locale. Enfin, la gestion des espaces verts sera raisonnée, avec, par exemple pour la Plaine du Grand Pré, une fauche par an.

La gestion des eaux pluviales est assurée en surface au plus proche du point de chute des eaux à l'occasion de pluies d'intensités et de fréquences variables.

Les espaces de pleine terre infiltrent les volumes d'eau des pluies courantes tout en garantissant le développement d'arbres de hautes-tiges en créant des milieux frais et des refuges pour l'avifaune locale. Les pluies non infiltrées dans les zones de pleine terre des espaces publics et privés sont acheminées à travers un réseau de noues végétalisées, du sud vers le nord du quartier. Ainsi, lors de son parcours, une partie de l'eau s'infiltre jusqu'aux nappes phréatiques reproduisant le cycle naturel de l'eau en milieu urbain, limitant de ce fait son ruissellement et son chargement en polluants.

Une partie des eaux pluviales est stockée dans une citerne enterrée de 25m³ en vue d'être réutilisée pour l'arrosage des espaces verts du quartier.

Sur la Pointe nord, en cas de pluie exceptionnelle jusqu'à une pluie centennale (Précipitation d'une intensité telle qu'elle ne se produit statistiquement qu'une fois tous les cent ans), la Plaine du Grand Pré agit comme une prairie inondable et stocke temporairement les eaux de pluies excédentaires avant de les rejeter au réseau d'assainissement de l'agglomération de Versailles Grand Parc.

La Plaine du grand Pré est également un espace paysager enherbé à vocation récréative, accessible au public par des escaliers et par une pente douce dans sa partie nord. L'eau de pluie ainsi captée sur l'ensemble du site crée un écosystème favorable à la biodiversité et contribue à un cadre paysager agréable et sain permettant le rafraîchissement de l'espace urbain via l'évapotranspiration des végétaux.





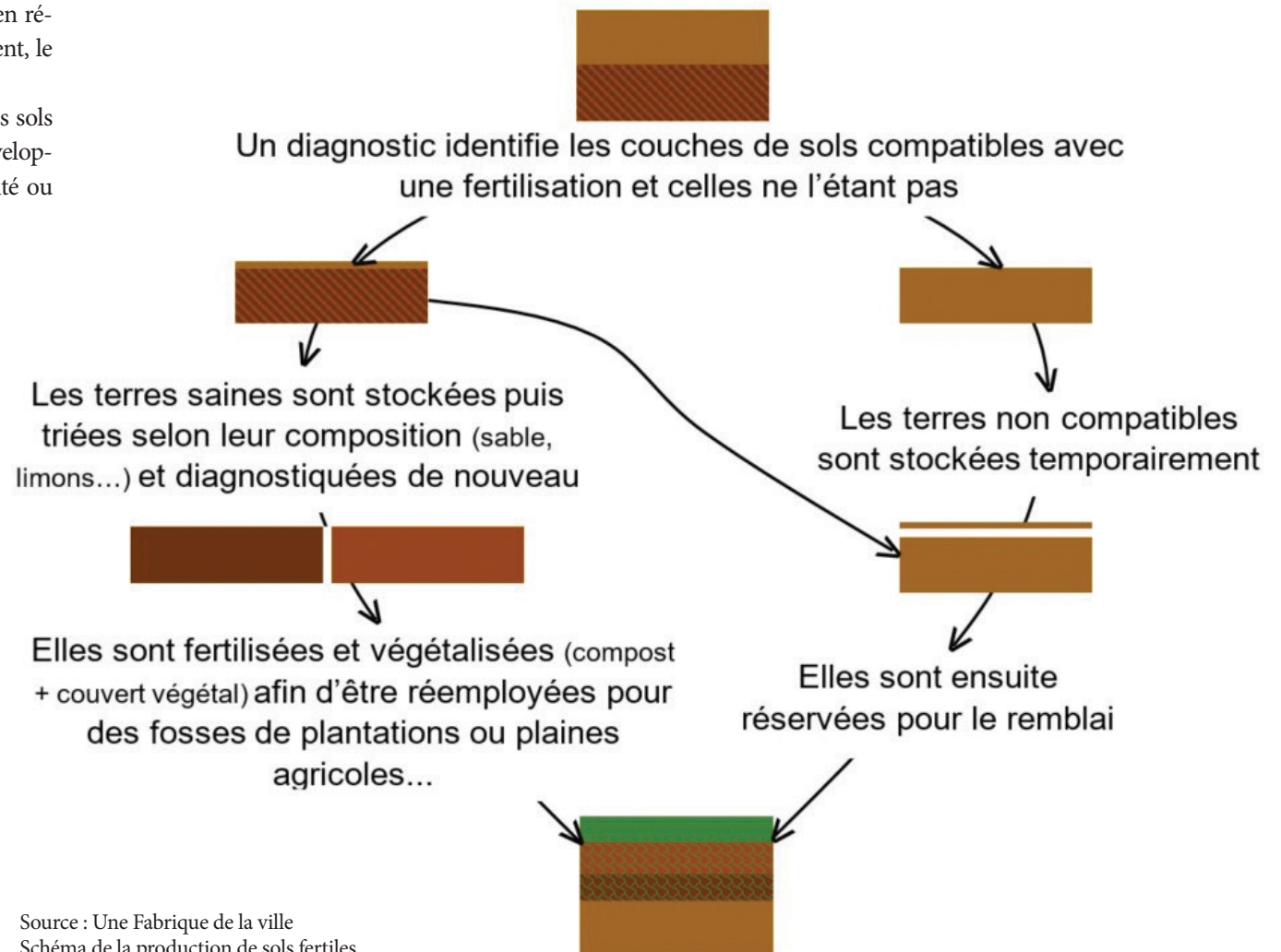
Photographies des espaces de pleine terre, la place de Gally, le cheminement piéton de la pointe nord et le bassin de rétention du Quartier Gally, Source : Ville de Versailles

La **production de sols fertiles** pour les plantations a été entièrement conçue à partir des sols en place, dépollués puis enrichis par des composts.

Cette production s'articule selon plusieurs étapes: sondages, excavations, tri des terres.

Cette méthode de valorisation des terres permet :

- d'éviter un approvisionnement en terre conséquent et limite donc les émissions de gaz à effet de serre associées à ce trafic.
- de limiter l'extraction de nouvelles ressources en réutilisant des terres excavées pour le remblaiement, le modelage du paysage...
- de revitaliser des sols urbains en implantant des sols fertiles productifs en surface permettant de développer des espaces verts, de favoriser la biodiversité ou d'assurer une production agricole.

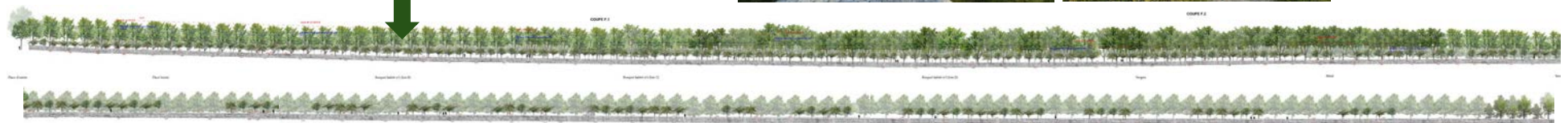


Le choix des matériaux de construction privilégie des matières naturelles comme la brique, le bois, la pierre, ainsi que des matières biosourcées et bas-carbone. La brique utilisée pour la construction des logements a été spécifiquement conçue pour ce quartier et est fabriquée en France. Le bois utilisé est issu de sources responsables (label PEFC). Pour les bâtiments conservés, l'objectif est de garder le caractère et les matériaux d'origine, quand leur état le permet. C'est le cas pour la Halle qui est transformée à l'identique en meulière et en brique.

- ① **Une cité jardin densément plantée**
Un écran végétal faisant écran entre le quartier et le parc du Château de Versailles



Plus de **3150** arbres de hautes tiges et d'essences variées sur l'espace public



Elévation Sud-Nord, plantations bordant le Parc du Château

- ② **Géothermie sur nappe peu profonde**
Une boucle d'eau tempérée couplée avec une chaufferie biomasse qui garantissent une couverture en ENergies Renouvelables de 70 %

→ Une facture pour l'abonné maîtrisée (TVA 5,5 %)

- ③ **Une gestion alternative des eaux pluviales via :**
- des noues à ciel ouvert
 - un dispositif de phytoremédiation pour traiter les eaux
 - une cuve et un bassin de récupération des eaux pour l'arrosage des espaces verts et de la Ferme

- ④ **Une préservation de la biodiversité :**
- des nichoirs pour les oiseaux et chauve-souris
 - une trame noire le long de la Grande Terrasse
 - une trame bleue et une trame verte
 - un choix des essences en lien avec l'environnement local
 - un réseau de noues et de mares propices à l'implantation des batraciens

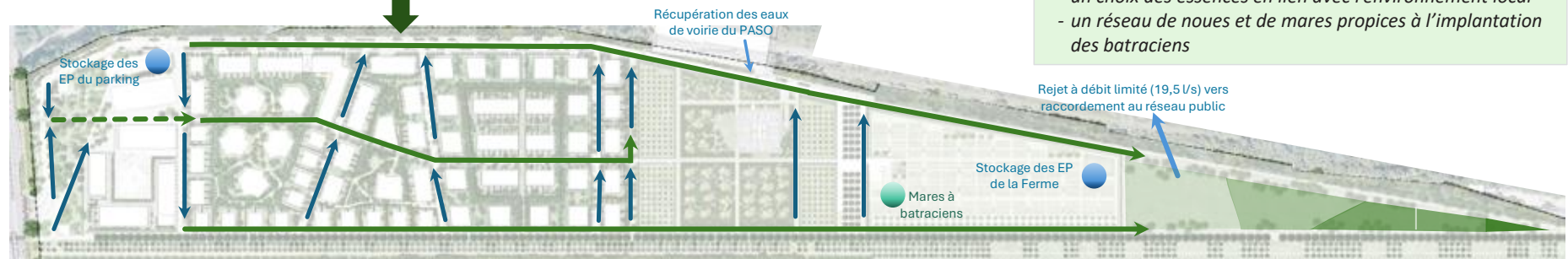


Schéma de synthèse des ambitions environnementales du Quartier Gally, Source : Icade

DES BÂTIMENTS SOBRES ET ÉCONOMES

La labellisation et les performances des bâtiments sont des enjeux forts avec notamment la labellisation « NF Habitat » et Biosourcé pour les bâtiments d'habitation et la démarche de conception passive ainsi que le label Biosourcé également pour le groupe scolaire. Les niveaux de performance énergétique et de réduction carbone attendus fournis sont E2C1 du label E+C- pour les premiers bâtiments. Les niveaux ont été mis en œuvre pour les phases 2 et 3 selon le type de logements.

Icade bénéficie de l'accompagnement d'Une Autre Ville et d'AMOES pour la définition et le suivi de la démarche environnementale de l'ensemble du quartier.



Schéma de synthèse des performances labellisées et certifiées des différents bâtiments au sein du quartier Gally

Source : Icade et Une Fabrique de la ville



UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF ET AGRICOLE

La philosophie du projet est issue de la volonté de la Ville de Versailles de développer une « ville nature », référence d'une nouvelle approche urbaine caractéristique de ce début du XXI^e siècle. Ce projet urbain propose une réinterprétation contemporaine de la cité-jardin : la cité fertile. Dans cette cité, la nature est foisonnante, dense et nourricière (potagers, vergers).

Cette démarche s'inscrit dans une problématique plus globale de transformation des villes face aux défis environnementaux et sociétaux actuels. L'artificialisation des sols, l'érosion de la biodiversité et les effets du changement climatique imposent une refonte des modèles urbains, où la végétalisation et l'agriculture urbaine jouent un rôle central. La cité fertile illustre ainsi une réponse innovante à ces enjeux, en réconciliant urbanisme et nature pour créer un cadre de vie résilient, durable et agréable pour les habitants.

L'apprentissage du respect de la nature est encouragé à travers le groupe scolaire conçue par l'architecte Vincent Parreira (AAVP), les jardins partagés familiaux, et les espaces dédiés à la préservation de la biodiversité, favorisant la sensibilité des habitants aux enjeux actuels.

Cette philosophie est le socle de l'approche environnementale du projet déclinée dans plusieurs objectifs opérationnels.

Le déploiement de solutions de mobilités douces (voie piétonne, vélo, etc.) et l'implantation de programmes et activités emblématiques (des vergers, des jardins familiaux, une halle gourmande, une salle de quartier...), conforte l'exemplarité du quartier.



GROUPE SCOLAIRE

JEANNE BARRET

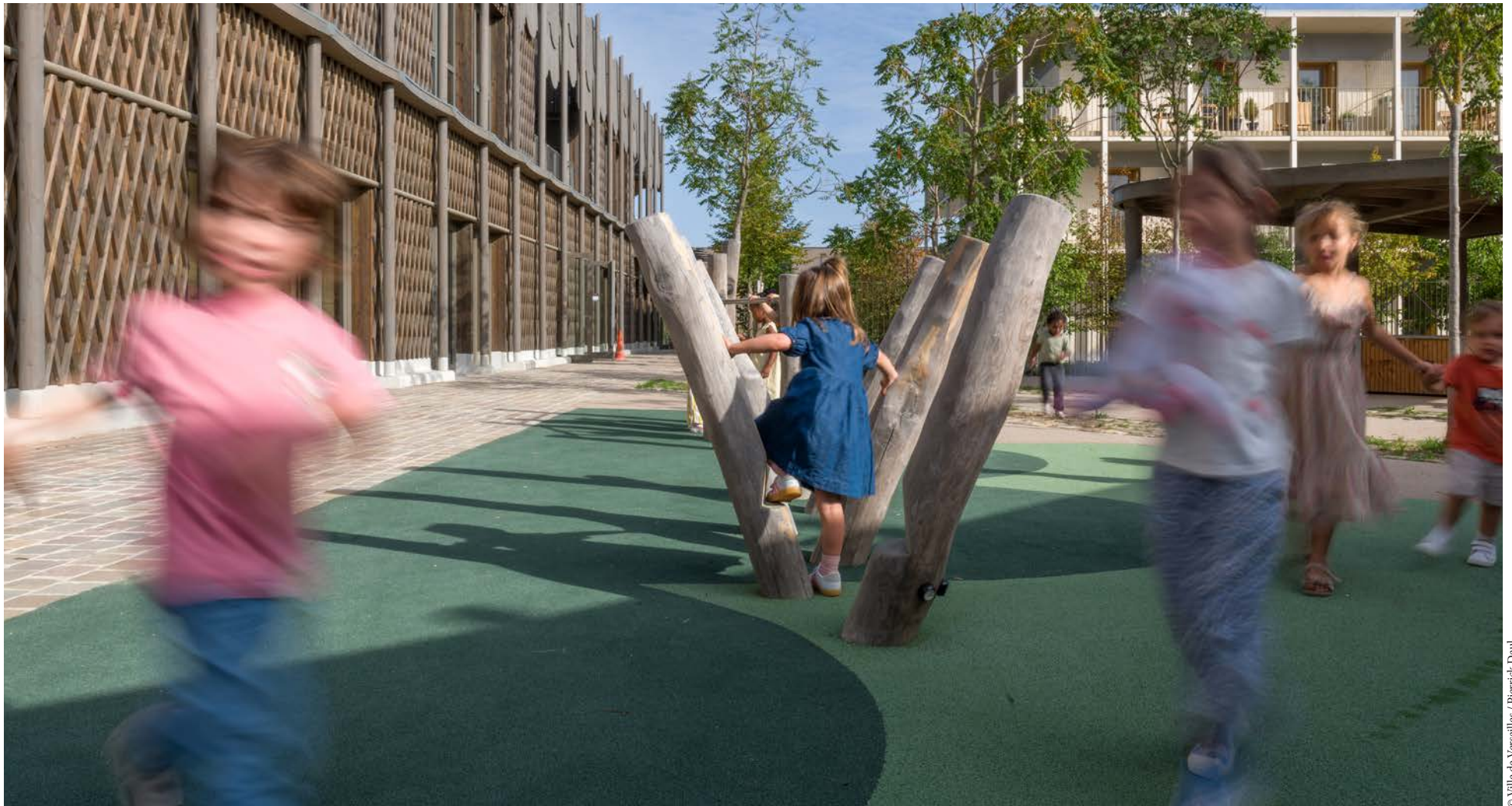
Groupe scolaire Jeanne Barret

Le Groupe scolaire Jeanne Barret

Il est conçu par l'architecte Vincent Parreira (AAVP). Le bâtiment accueille 7 classes, 3 classes maternelles et 4 classes élémentaires. Il est résolument orienté vers la nature et l'humain avec ses chambres végétales, sa cour conçue et réalisée selon le concept oasis dans laquelle sont intégrés un potager, un terrain de sport et des espaces dédiés aux usages récréatifs permettant l'épanouissement de tous les enfants accueillis. Les végétaux intégrés au projet paysager de la cour et des terrasses du groupe scolaire sont issus d'une pépinière travaillant selon le label « plante bleue », gage d'écoresponsabilité des horticulteurs et pépiniéristes. Le bâtiment est pensé dans une logique de performance environnementale, avec notamment un système de ventilation naturelle afin d'améliorer le rafraîchissement

en période estivale, un raccordement au réseau de chaleur urbain du quartier à 75% fourni en Energies Renouvelables, une démarche de conception passive permettant de limiter les besoins en chauffage, diminuer les consommations énergétiques, maîtriser la perméabilité à l'air, assurer un confort d'été. Le Groupe scolaire est également labellisé Biosourcé niveau Or notamment grâce à sa charpente bois qui représente 50% des matériaux biosourcés utilisés pour la construction du bâtiment.

Ce groupe scolaire a ouvert à la rentrée de septembre 2026, avec 3 classes (2 maternelles et 1 élémentaire). Les effectifs évolueront progressivement au fur et à mesure des livraisons des logements.



Cour du Groupe scolaire Jeanne Barret

La crèche Montessori Little Lions

Une crèche implantée au rez-de-chaussée d'un immeuble en entrée de quartier, accueillera jusqu'à 37 enfants, sur le principe de la pédagogie développée par Maria Montessori, offrant une éducation alternative. La crèche accueille ses premiers enfants depuis le 1^{er} septembre 2026. La Ville de Versailles a réservé 10 berceaux.



Crèche Montessori «Little Lions»

© Ville de Versailles / Pierrick Daul

Les jardins familiaux et les vergers

Afin de garantir des usages et productions agricoles au nord du site, de consolider le lien des habitants du quartier avec la nature, les Fermes de Gally proposeront aux riverains environ 100 parcelles de jardins familiaux d'une surface d'environ 100 m². Chaque parcelle disposera d'un espace particulier dans un cabanon de jardin. Il sera mis à disposition des jardiniers une réserve de paillage, une aire de stockage des déchets verts, une aire de compostage, des serres de jardin et des points d'arrivées d'eau. Les premiers jardiniers sont attendus pour l'automne 2026.

Les Fermes de Gally gèrent également les vergers, implantés de part et d'autre du café-hôtel Le Bout du Parc. Entre mars 2023 et mars 2024, plus de 250 arbres fruitiers ont été plantés dans les vergers.



Les jardins familiaux

© Nicolas Borel



Les vergers

© Ville de Versailles / Pierrick Daul



Prairie et zone humide (pointe nord)

© Ville de Versailles / Pierrick Daul

LA PART BELLE AUX MOBILITÉS DOUCES, UN CENTRE DE QUARTIER SANS VOITURES

Le quartier Gally est accessible en véhicule depuis la RD10. En mobilités douces, il est également accessible par le carrefour d'entrée depuis la RD10, mais aussi via un escalier situé à proximité de l'arrêt de bus « Quartier Gally » des lignes 6211 et 6240 ou encore au nord depuis le futur parking paysager de l'Etoile Royale. Le quartier est desservi par l'arrêt du tram 13 « Les Portes de Saint-Cyr » et un passage sous les voies du tram permet de relier le quartier à Saint-Cyr l'Ecole pour les piétons, les vélos et les véhicules de secours selon le gabarit réglementaire.

La mobilité a été pensée pour faciliter et encourager les circulations piétonnes et cyclables. Les cyclistes peuvent rejoindre le centre-ville de Versailles en 15 minutes ou encore rejoindre la Plaine de Versailles en passant par l'Etoile Royale.

Au total, 100 arceaux vélos sont implantés sur l'espace public et l'ensemble des bâtiments offrent des locaux vélos pour environ 2 places par logement.

Les circulations de véhicules sont limitées à 30 km/h et autorisées uniquement sur l'Allée du Cordon Boisé. Les autres voies de circulations seront strictement dédiées aux services par un dispositif de bornes d'accès.

Les stationnements des lots privés se font en infrastructure (niveau -1) et ne seront pas visibles depuis l'espace public. Le domaine public accueillera au total plus de 200 places de stationnement pour les visiteurs, avec 6 bornes de recharges pour les véhicules électriques, le long de l'Allée du Cordon Boisé et sur la Place du potager.

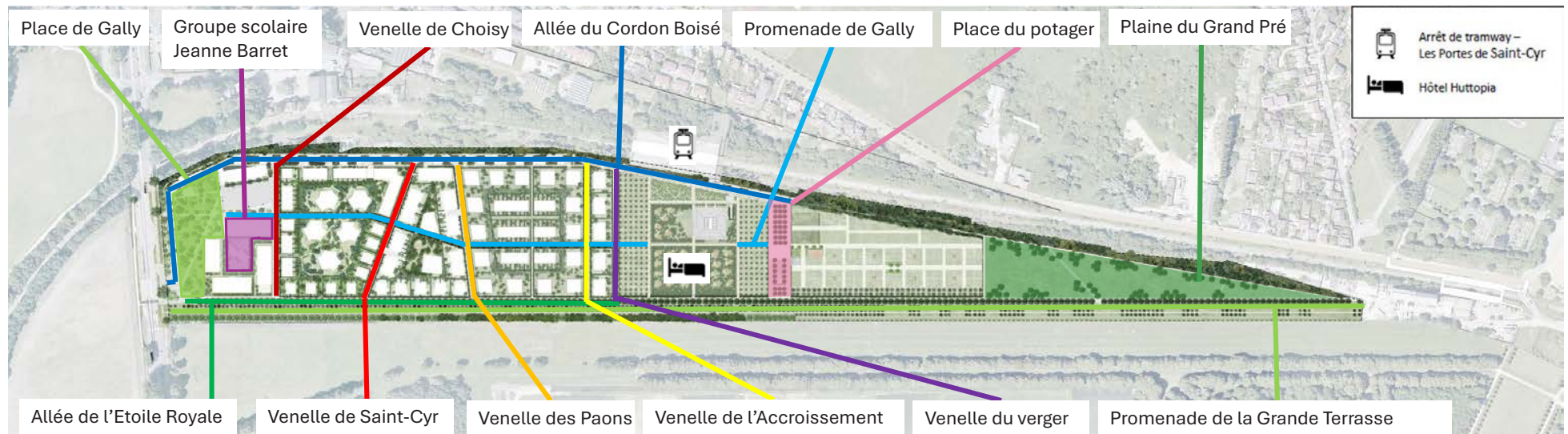


Schéma d'adressage des voies du Quartier Gally, Source : Ville de Versailles

UN SITE MAGNIFIÉ

Le quartier Gally s'insère dans l'aménagement de la plaine de Versailles qui structure l'ouest de l'agglomération de Versailles Grand Parc.

RENAISSANCE DE L'ALLÉE ROYALE DE VILLEPREUX

A la suite des Jeux olympiques de Paris 2024, cette allée au patrimoine remarquable du XVII^e siècle est en cours de réhabilitation. Les Villes de Versailles, Saint-Cyr-l'École et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aménagent l'Allée royale de Villepreux en lieu de circulations douces (équestres, pédestres et cyclables) sur plusieurs kilomètres, propice au déploiement du tourisme local.



L'emprise du Moulin et du casseur



Trajet du tramway

LA DÉMOLITION ET LA TRANSFORMATION DU MOULIN DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a décidé de se porter acquéreur du site stratégique du Moulin de Saint-Cyr-l'École pour le transformer en parking paysager d'une centaine de places pour les futurs usagers du Tram 13 et facilitera l'accès au domaine du Château. Les travaux sont prévus à partir de l'automne 2026.

Situé en bordure du domaine national de Versailles à l'ouest de l'Étoile royale, ce bâtiment disgracieux de 20 m de haut construit en 1932 a été démoli.

DE NOUVEAUX MODES DE TRANSPORT

Mise en service depuis le 6 juillet 2022, la ligne Tram 13 Express longue de 18,8 km dessert 7 communes, reliant Saint-Germain-en-Laye à Saint-Cyr-l'École. La station Allée Royale permet de rejoindre le parc du Château. Elle est reliée aux autres modes de transport par un arrêt de bus, des places de dépose minute et des arceaux vélos.



Vue du Moulin depuis la Pointe Nord du site détruit en 2024



Futur parking paysager de la grille de l'Étoile Royale



Vue aérienne de la pointe nord du Quartier Gally - septembre 2026 © Pierrick Daul - ville de Versailles

LE QUARTIER GALLY EN CHIFFRES

Un équilibre entre urbain et nature

**19,5 ha
d'emprise
totale**

- 13 ha d'espaces publics
- 2,9 ha d'emprise bâtie
- 12,3 ha d'espaces de pleine terre dans les lots publics et privés dont 2,6 ha pour l'emprise ferme, jardins familiaux et vergers

Une programmation riche et plurielle

**48 600m²
de surface de
plancher créés**

**13 architectes
et paysagiste
concepteurs**

- 570 logements dont 30% de logements sociaux
- 180 logements livrés en septembre 2026
- 1 programme mixte comprenant :
 - Groupe Scolaire de 7 classes à terme, 3 classes ouvertes en septembre 2026
 - Salle polyvalente : 540 m²
 - Halle Gourmande : 2368 m²
 - Crèche Montessori de 37 berceaux dont 24 ouverts en septembre 2026
 - Boulangerie
 - Hôtel Huttopia - Le Bout du Parc : 65 chambres et dortoirs
 - 100 jardins familiaux – Ferme de Gally
- 4 séquences urbaines, paysagères et programmatiques : la Place Boisée, les Bosquets habités, la Grande terrasse, La Plaine inondable
- 1,5 km de promenade paysagère

Un quartier au paysage unique

- Une centaine d'arbres existants à l'époque de la Caserne Militaire
- 2400 arbres déjà plantés sur les 3100 prévus
- Réseau de chaleur urbain du quartier à 75% fourni en Énergies Renouvelables
- Un réseau de noues végétalisées parcourt le quartier du sud vers le nord
- Labellisation Écoquartier du projet en cours, labellisation Biosourcé niveau Or du groupe scolaire en cours...

LE QUARTIER GALLY EN DATES

2009	L'État souhaite vendre la caserne militaire au plus offrant
2011	Vente par l'État à l'EPFY au prix de 11M€
2013	Le projet de SDRIF, mis à l'enquête publique, identifie le site comme un secteur à « fort potentiel de densification »
Avril 2016	Recours contentieux de la SPPEF (Société pour la protection du patrimoine et de l'esthétique de la France) demandant l'abrogation du PLU
Juillet 2016	Concertation préalable sur l'opération d'aménagement
Décembre 2016	Modification du PLU pour le classement en zone naturelle (NA) de la partie nord du site
Avril 2017	Désistement de la SPPEF
Mai 2018	Désignation d'Icade Promotion comme aménageur, signature du traité de concession
Octobre 2019	Achèvement des travaux de dépollution pyrotechnique et chimique par l'EPFIF
Avril 2021	Obtention du Permis d'Aménager
Mai 2022	Lancement des travaux d'espaces publics
Oct. 2022	Lancement des travaux de logements
Oct. 2023	Lancement du chantier du groupe scolaire
Avril 2024	Ouverture de l'hôtel «Le Bout du Parc»
Décembre 2025	Arrivée des premiers habitants
Septembre 2026	Ouverture du groupe scolaire et de la crèche
Automne 2026	Lancement des travaux de la Halle gourmande / salle de quartire et des logements de la phase 3
Fin 2028	Livraison de la Halle gourmande, de la salle de quartier et des logements I3F
Fin 2030	Achèvement du quartier

Extrait du courrier de la SPPEF et de Yvelines Environnement en date 20 octobre 2016 :

« La Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), association nationale fondée en 1901, reconnue d'utilité publique en 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978 et Yvelines Environnement, association reconnue d'utilité publique en 1998 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1992, se réjouissent de la modification du PLU de Versailles dans un sens conforme aux intérêts supérieurs du patrimoine. »
« Ce PLU modifié nous semble ainsi témoigner d'une vision à long terme de l'avenir communal, un bon équilibre étant atteint entre développement et préservation du cadre naturel, dans l'intérêt des Versaillais et du patrimoine national ».



© Ville de Versailles / Pierrick Daul



© Ville de Versailles / Pierrick Daul

Allée du Cordon Boisé et de l'Allée de l'Etoile Royale, Source : Ville de Versailles en juin et octobre 2024

CALENDRIER

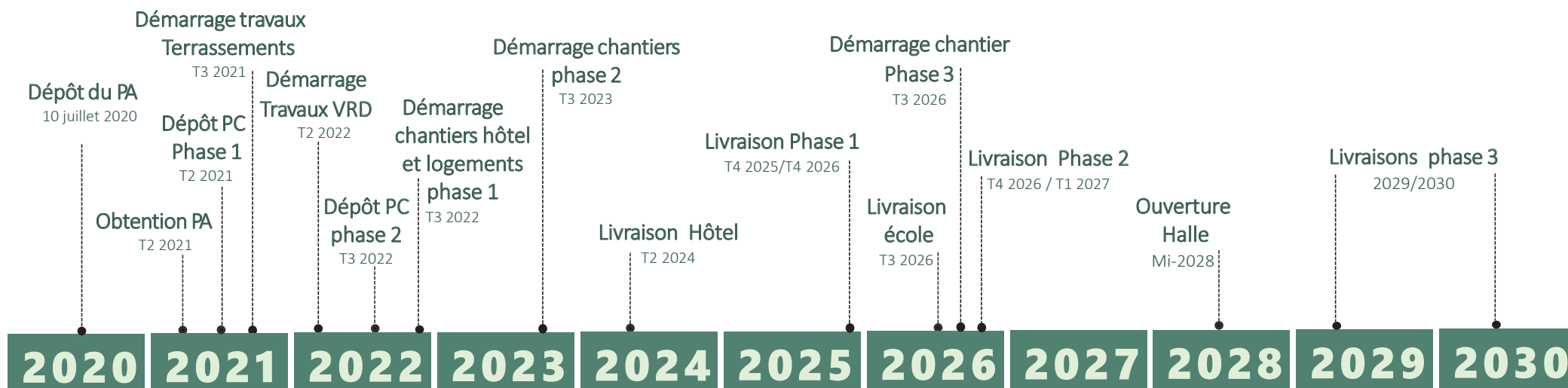


Schéma de synthèse des aménagements phares de la thématique Educative et Agricole, Source : Icade

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET SES PARTENAIRES

LA VILLE DE VERSAILLES:

DIRECTION DES GRANDS PROJETS

Nathalie d'Estienne d'Orves Cossé

Alice Quadrado

UNE FABRIQUE DE LA VILLE (ASSISTANT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE)

Une Fabrique de la Ville est une structure fondée en 2008 et ayant pour objet de mettre ses compétences et son expérience au service des porteurs de grands projets, collectivités territoriales, grands propriétaires fonciers, aménageurs, établissements publics, en proposant de les accompagner à chaque stade de leurs projets : définition stratégique, conception, réalisation.

Rodée à la mise en œuvre de projets complexes, l'équipe assiste les maîtres d'ouvrage dans la définition de projets urbains et leur traduction opérationnelle. Elle propose une expertise qui couvre tout le champ des grands projets : études préalables et stratégie de projet, programmation urbaine, préparation de différents dossiers réglementaires, accompagnement dans les négociations foncières, conseil sur le phasage.

Ses fondateurs, Jean-Louis SUBILEAU, Grand Prix de l'Urbanisme 2001 et Guillaume HEBERT, lauréat du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2007, ont publié en nov. 2023 le livre « Plus loin, plus proche - planifier une ville durable et solidaire » aux éditions La Découverte – Dominique Carré.

Une Fabrique de la Ville s'est associée la société EY Avocats, bénéficiant de l'expertise de Xavier Couton en droit public et droit de l'urbanisme. Le cabinet participe à des missions de rédaction et d'audit de document d'urbanisme, tant au stade de leur réalisation que dans le cadre de leurs évolutions, et est mobilisé dans le cadre de montage d'opérations d'aménagement complexes, afin d'apporter son expertise dans la mise en œuvre et la sécurisation des montages opérationnels proposés.

L'EPFIF

Créé en 2006, l'EPF Île-de-France est l'opérateur public foncier en Île-de-France. Il mobilise le foncier en faveur du logement et du développement économique au service des projets de plus de 350 collectivités franciliennes dont il est partenaire, telle que la Ville de Versailles depuis 2009.

LES AUTRES PARTENAIRES DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



Yvelines
Le Département



Région
Île-de-France

L'AMÉNAGEUR ET L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

ICADE

ICADEIcade est un acteur immobilier qui oeuvre pour rendre la ville plus agréable à vivre pour chacun. A la fois foncière (patrimoine au 30/06/2026 de 5,6 Md€ - à 100% et en quote-part des co-entreprises) et promoteur (CA économique 2025 de 1,1 Md€), Icade accompagne partout en France les clients, élus et partenaires qui veulent bâtir dès aujourd'hui la ville que nous voulons pour demain. Une ville plus respectueuse de la nature, plus en ligne avec nos façons de vivre, de travailler, de nous déplacer. Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le groupe Caisse des Dépôts.



Adrien Lambert*

LAMBERT LÉNACK

Architecte coordinateur

En charge de la résidence Nouvelle Etoile (57 logements pour femmes seules) et 15 maisons de ville et de 44 logements collectifs.

Créée en 2012 par Adrien Lambert et Etienne Lénack, l'agence Lambert Lénack propose un travail de convergence entre architecture et territoire. Avec une équipe d'une vingtaine d'architectes, l'agence développe une grande diversité de projets à toutes les échelles : urbanisme, logements, équipements, bureaux. Primée en 2014 avec le Palmarès des Jeunes Urbanistes, Lambert Lénack conçoit sa pratique autour de trois valeurs : l'exigence du dessin, la frugalité, la qualité d'usage et une ambition esthétique.



Michel Desvigne*

MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE

Maitre d'œuvre des espaces publics / paysage

Michel Desvigne est un architecte paysagiste internationalement renommé pour son travail rigoureux et contemporain, ainsi que pour la pertinence de son travail de recherche. Il développe ses projets dans plus de 25 pays, où il aide à voir les paysages, à comprendre les mécanismes qui leur donnent forme, à agir sur ces mécanismes pour les transformer et leur donner du sens. Il obtient en 2011 le Grand Prix de l'Urbanisme pour sa constante contribution à la réflexion sur la ville et le territoire. Michel Desvigne a été récompensé du Prix Européen de l'Aménagement de l'Espace Public Urbain 2014 pour le réaménagement du Vieux-Port de Marseille, et plus récemment du prix de l'Équerre d'argent 2020 pour la requalification du quai Southampton au Havre.

** La MOE urbaine élabore le plan d'ensemble du quartier et assure la coordination de l'ensemble des projets*

L'ÉQUIPE EST COMPLÉTÉE DE :

TUGECE – MOE Techniques des espaces publics - Ingénierie VRD et Economie de la construction

SOL PAYSAGE – MOE techniques des espaces verts - Bureau d'études de référence d'ingénierie du sol et du paysage

UNE AUTRE VILLE et AMOES – Conseil en aménagement durable

CEDRES – Conseil en environnement et qualité des sols

CDC Biodiversité – Conseil en biodiversité

LES OPÉRATEURS



Philippe Bossanne

HUTTOPIA

En charge de l'Hôtel Huttopia
(218 couchages dont 30 chalets en bois)

Né en 1968 à Romans dans la Drôme, Philippe Bossanne a participé dès ses 15 ans à la construction d'un camping créé par son père.

Après des études en Classe Préparatoire à Lyon et à L'Eslysca à Paris, il part en 1992 au Canada avec Céline, sa femme, pour ouvrir le bureau d'ERAI.

À partir de 1994, il connaît plusieurs expériences dans les domaines financiers à la fois à la Société Générale puis à la Direction Financière de la société Michel Baulé S.A à Romans-sur-Isère.

En 1999 il crée Huttopia à Lyon avec Céline, qu'il développe depuis en France et à l'international.



Xavier Laureau et Augustin Laureau

FERMES DE GALLY

En charge des jardins familiaux
et des vergers (environ 2,6 hectares)

Issu d'une famille d'agriculteurs implantés en Île-de-France depuis plus de trois siècles, après des études d'ingénieur en agriculture à Lasalle Beauvais et un MBA à HEC, Xavier Laureau rejoint l'entreprise familiale en 1987. Il co-dirige Les Fermes de Gally (600 personnes) avec son frère Dominique, et prend en charge et développe les activités agricoles et les services aux entreprises. Il est vice-président de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles (25 communes). Il s'investit également dans l'interprofession du paysage et co-fonde « Jardins, Jardin » aux Tuileries. En tant qu'agriculteur et chef d'entreprise, il s'intéresse particulièrement aux espaces périurbains ainsi qu'à la place du vivant dans la ville. Il est membre de l'Académie d'Agriculture.

Foncière Ruimy

En charge de la Halle gourmande

Foncière familiale, la Foncière Ruimy intervient en Île-de-France depuis 40 ans. Son cœur de métier est le développement de projets commerciaux pour apporter de la vie et des services aux habitants. Son ambition pour la halle est de créer un lieu gourmand de vie et d'échanges, ancré au cœur du Quartier Gally et de la ville de Versailles.



Immobilière 3F

En charge de la construction
de 107 logements sociaux

Filiale d'Action Logement Immobilier, l'Immobilière 3F est le premier bailleur social en France. Fondée en 1928, elle gère plus de 260 000 logements sociaux, dont 144 000 en Île-de-France. Acteur clé du renouvellement urbain elle se consacre à la construction et la gestion de logements accessibles et durables.

Versailles Habitat

Versailles Habitat, office public de l'habitat, est un acteur clé du logement social dans les Yvelines. Ancré dans son territoire, il constitue un acteur de proximité qui offre un maillage territorial important. Avec un patrimoine de plus de 5 000 logements, il s'engage à offrir des solutions d'habitat de qualité tout en répondant au défi de mixité sociale.

Association Nouvelle Étoile

Fondée en 1891, l'association Nouvelle Étoile, est une association reconnue d'utilité publique dédiée à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des mères en difficulté. Elle offre un cadre de soutien éducatif, psychologique et matériel visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des familles vulnérables.

ARCHITECTES DES BÂTIMENTS



Serge Joly

ATELIER SERGE JOLY ARCHITECTES

En charge de 33 maisons jumelées et maisons de ville

L'atelier Serge Joly Architectes se concentre sur des interventions accordées à chaque territoire et issues de ressources locales bio et géo-sourcées faiblement transformées comme la terre, le bois, la pierre et les fibres. Son dessein est une architecture située, juste et saine.



Inessa Hansch

INESSA HANSCH ARCHITECTE

En charge de 8 maisons de ville et 28 logements collectifs libres

Inessa Hansch fonde son agence à Paris en 2007. Avec une approche qui favorise la relation des échelles et le mouvement du corps humain dans l'espace, Inessa Hansch a réalisé des installations urbaines au Havre (équerre d'argent 2021), Caen, Versailles et Luxembourg. Elle intervient dans l'espace avec un large rayonnement en créant des lieux à taille humaine, leur architecture participe à l'environnement et renforce la lisibilité du site.



Sergison Bates Architects

En charge de 61 logements collectifs

Établie en 1996, Sergison Bates a fait valoir sa réputation comme l'une des agences les plus respectées d'Europe en abordant avec succès un ensemble de questionnements à la fois architecturaux et urbains sur le territoire européen.

Les projets se fondent à la fois sur une approche raisonnée de l'implantation urbaine, du potentiel expérimental des matériaux et des éléments de construction ainsi que sur une attention particulière aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Une architecture à la fois contemporaine mais aussi enracinée et intégrée dans son contexte, à toutes les échelles de lecture. Sergison Bates réalise des projets en Europe et a développé une relation de confiance avec ses partenaires. L'agence a aussi gagné en reconnaissance par son implication dans de nombreuses critiques architecturales et des jurys internationaux - parmi eux le Prix Erich Schelling et le Henrich Tessenow Gold Medal. En 2012, ils ont aussi conduit une exposition présentant un échantillonnage de logements sociaux, « Feeling at Home » à la Biennale d'Architecture de Venise.



Manuel Mateus

AIRES MATEUS

En charge de 57 logements collectifs

Manuel Aires Mateus a étudié l'architecture à l'Université Technique de Lisbonne, où il est diplômé en 1986. Après plusieurs années de collaboration avec l'architecte Gonçalo Byrne, il ouvre en 1988 avec son frère Francisco leur propre studio à Lisbonne, Aires Mateus et Associados.

Ils s'illustrent à travers divers programmes et échelles (habitats privés comme commande publique de grande envergure). Parmi leurs dernières réalisations se trouve le Centre de Création Contemporaine de Tours, ou encore le Pôle muséal de Lausanne qui ouvrira au public en 2021. Professeurs à l'Université de Mendrisio, leur engagement académique les amène également à être régulièrement invités à participer à des conférences et des cours dans diverses universités à travers le monde.



Vincent Parreira

AAVP

En charge de l'école maternelle / élémentaire (7 classes)

Vincent Parreira fonde AAVP en 2000 et demeure insatiable lorsqu'il s'agit d'architecture. Ses récompenses dessinent une alchimie de convictions et compétences remarquées (Mention au Prix de l'Équerre d'Argent pour le groupe scolaire Casarès-Doisneau (93) ou aujourd'hui en lice pour le prix Mies van der Rohe 2022 pour 190 logements à Paris Batignolles avec AMA (75). Les ambiances des projets livrés révèlent ses amours pour la spatialité et son derme, la transcription d'une architecture pérenne au service des usagers quelles qu'en soient l'envergure et la complexité.

LES PROMOTEURS

PHASE 1

Icade Promotion
Les Nouveaux Constructeurs

PHASE 2

I3F, bailleur social + Icade Promotion

PHASE 3

I3F, promoteur et bailleur social +
Icade Promotion



William Wilmotte

WW ARCHITECTURE

En charge de l'Hôtel Huttopia
(218 couchages dont 30 chalets en bois)

William Wilmotte obtient en 2003 son diplôme d'Architecte D.P.L.G. à l'École Nationale d'Architecture de Paris-Belleville à Paris. Il fonde alors WW Architecture en 2007, son agence d'architecture, d'urbanisme et de design. Ses valeurs architecturales sont empreintes de caractère, d'élégance et de bon sens. William Wilmotte cultive un sens aigu du détail. Il réalise au sein de son agence des projets contemporains très variés, en termes de programme ou d'échelle. En passant d'un dessin de mobilier à un plan d'urbanisme, sa production couvre ainsi les secteurs public et privé, dans le résidentiel, le tertiaire, l'hôtellerie et les équipements publics.



Carl-Fredrik Svenstedt

AGENCE CARL FREDRIK SVENSTEDT

En charge de 21 logements collectifs
et de la Halle

L'agence Carl Fredrik Svenstedt Architecte (CFSA), est une structure privilégiant depuis vingt ans le développement de projets choisis. Souvent en pierres structurales, nos bâtiments sont les témoins d'une approche bioclimatique et fonctionnelle, tout en étant le reflet d'une architecture holistique, humaniste et pérenne. Carl-Fredrik Svenstedt a récemment livré un bâtiment mixte dédié au commerce et au sport dans le quartier Chantiers à Versailles



Jean-Christophe Quinton

QUINTON

En charge de 92 logements individuels

Jean-Christophe Quinton, né en 1972, est diplômé de l'école Paris-Belleville en 2000. Il crée son agence en 2003. En 2004, il est lauréat des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et est mentionné au Chernikov Prize en 2010. Il enseigne en parallèle dans différentes écoles d'architecture et a dirigé, entre 2015 et 2023, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles. La monographie de son travail Vers l'immédiate étrangeté des formes a reçu en 2017 le Grand prix du livre d'architecture de la Ville de Briey. Depuis 2004, Jean-Christophe Quinton propose une architecture dont la singularité repose sur des formes simples et expressives qui assurent à tous les usagers des qualités urbaines, spatiales et constructives remarquables.



Raphaël Gabrion

ARCHITECTURES RAPHAEL GABRION

En charge de 63 logements individuels
superposés dont 9 logements sociaux

Architectures Raphaël Gabrion est un atelier fondé en 2008 à Paris par Raphaël Gabrion. Ordonner et rendre lisible le programme, libérer et tenir le vide, révéler les espaces par la lumière, penser des bâtiments solides, construire le regard et l'ancrage dans le paysage... sont autant de thématiques récurrentes de l'atelier qui sont appliquées à chaque projet. En 2008, Raphaël Gabrion est lauréat des AJAP-albums de la jeune architecture et du paysage et a reçu de nombreux prix importants comme un Grand Prix de la construction Bois en 2019. L'atelier travaille actuellement sur tout le territoire français sur des projets ambitieux de logements et d'équipement vertueux dans leur mode constructif bio/géo sourcé.



Guillaume Ramillien

RAMILLIEN ARCHITECTURE

En charge de 26 logements individuels

Depuis 2008, l'atelier Guillaume Ramillien traite avec volontarisme, générosité et innovation, des projets aux échelles variées, depuis l'architecture jusqu'à celles des objets et des territoires. Son travail se fonde sur une sensibilité aux spécificités identitaires des lieux, saisies à travers leur réalité physique, leur atmosphère et leur matérialité, leur mémoire et leur imaginaire. Guillaume Ramillien est lauréat des AJAP 2016 (Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes), décerné par le Ministère de la Culture, du prix EUROPE 40UNDER40 2020, et du prix Pierre Cardin 2023 Architecture de l'Académie des Beaux-Arts. Les travaux de son atelier – concours internationaux, commande publique et privée – ont été gratifiés de plusieurs prix régionaux et nationaux.

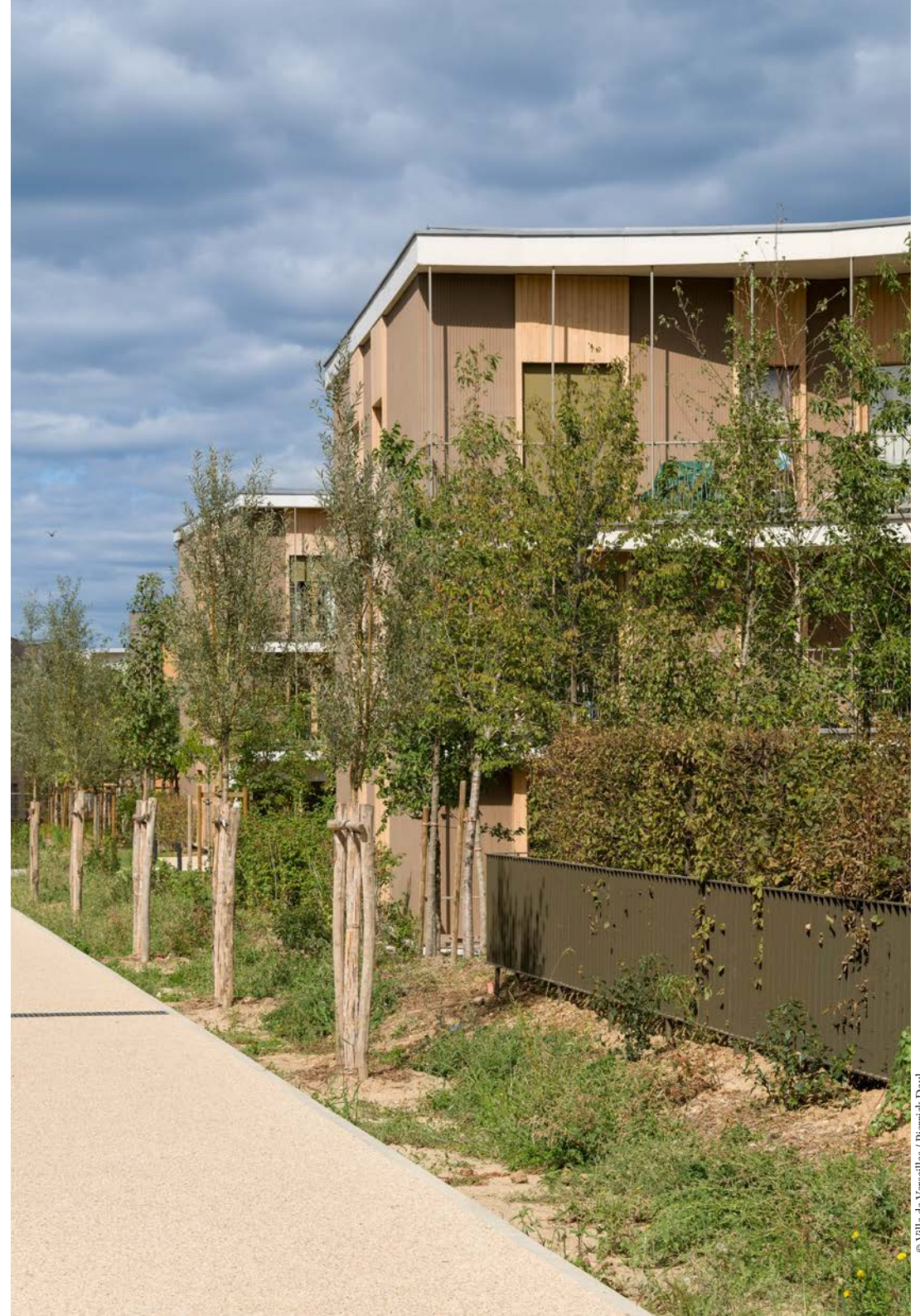


**Stéphane Cachat, Marc Chassin,
Laurent Noël**

ATELIER MARTEL

En charge de 73 logements collectifs sociaux

Atelier Martel est créé et dirigé par les architectes Stéphane Cachat - Master de l'EPFL en développement durable - Marc Chassin - Architecte du Patrimoine, diplômé de l'École de Chaillot - et Laurent Noël - designer et architecte d'intérieur, enseignant à l'ENSA de Marseille. Les réalisations de l'atelier disposent d'une forte identité contemporaine, tout en tissant un dialogue subtil et respectueux avec leurs contextes physiques, culturels et historiques. Elles ont été exposées à la Biennale d'Architecture de Venise, ainsi qu'à la galerie de La Première Rue à la Cité Radieuse Le Corbusier à Briey. Elles ont obtenu, le prix des Lauriers de la construction bois 2013, le prix Best Architects 2017, le prix Europe 40 Under 40 2018, le Terra Award Sahel 2019. La résidence Paulette Fost, première résidence inaugurée au sein du Village des athlètes Paris 2024, a obtenu le prix Best Architects 2024





Façade ouest du groupe scolaire Jeanne Barret



VERSAILLES

Contacts presse

Ville de Versailles

Claude-Agnès Marcel

+33 (0)6 03 83 65 36

claude-agnes.marcel@versailles.fr

Icade

Marylou Ravix

+33 (0)7 88 30 88 51

marylou.ravix@icade.fr

www.versailles.fr

www.icade.fr